

## **Compte administratif du budget principal de la Commune de Trouville-sur-Mer pour l'exercice 2021**

### **Joindre annexes :**

- 1- Compte administratif 2021**
- 2- Note de présentation CA2021**

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- Présente les résultats comptables de l'exercice
- Est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

En fonctionnement, on notera :

1. Une hausse des recettes par rapport aux prévisions, dont certains produits fiscaux émanent de la taxe de séjour et de la taxe additionnelle aux droits de mutation.
2. Une moindre réalisation des dépenses, notamment des charges à caractère général.
3. Des dépenses exceptionnelles pour faire face à la crise sanitaire

En investissement, le Compte Administratif de 2021 fait état de 3 525 120,63 € investis.

Les principales dépenses ont été

- Remboursement du capital de la dette : 1 946 119,94 €
- Travaux de réfection du mur du cimetière : 174 687,23 €
- Solde travaux de confortement de la corniche : 81 919,36 €
- Hôtel de ville, divers travaux dont réaménagement bureaux dans ancien logement : 66 883,15 €
- Rénovation d'éclairages publics (rue du Général de Gaulle, rue de la Cavée, rue du Chancelier...) : 40 935,11 €
- Rénovation de voiries (Rue du Général de Gaulle, hauts de la rue d'Aguesseau, plateau surélevé route d'Aguesseau, chemin du Grand Clos et Calenville, trottoirs rue de la Corniche) : 294 009,70 €
- Véhicules plage, voirie et espaces verts : 206 079,44 €
- Logiciels et matériels informatique : 52 698,97 €
- Matériel et mobilier : 144 061,98 €
- Apurement compte 1069 : 230 290,24 €
- Piscine – Diagnostics petit bassin : 21 861,18 €
- Police municipale – Equipements (Gilets, Révolvers, portatifs, oreillettes) : 25 256,30 €
- Subventions ravalement de façade : 15 407,60 €
- Subventions acquisition vélos à assistance électrique : 8 475,34 €
- Plages (Planches et signalétique) : 73 000 €

L'annuité de la dette s'est élevée à 2,52 M€ (Intérêts : 572 168,10 € ; Capital : 1 946 119,94 €)

Le compte administratif 2021 fait ressortir :

- Un résultat de fonctionnement de 3 184 927,52 €,
- Un excédent d'investissement de 1 582 406,94 €,

Soit un résultat de clôture de l'exercice 2021 de 4 767 334,46 €

- Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 788 204,50 €,

CA 2021	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	936 829,06			483 348,20	936 829,06	483 348,20
Opérations de l'exercice	3 525 120,63	6 044 356,63	15 066 353,53	17 767 932,85	18 591 474,16	23 812 289,48
<b>Totaux</b>	<b>4 461 949,69</b>	<b>6 044 356,63</b>	<b>15 066 353,53</b>	<b>18 251 281,05</b>	<b>19 528 303,22</b>	<b>24 295 637,68</b>
<i>Résultats de clôture</i>		<b>1 582 406,94</b>		<b>3 184 927,52</b>		<b>4 767 334,46</b>
Restes à réaliser	788 204,50				788 204,50	
<b>Totaux cumulés</b>	<b>5 250 154,19</b>	<b>6 044 356,63</b>	<b>15 066 353,53</b>	<b>18 251 281,05</b>	<b>788 204,50</b>	<b>4 767 334,46</b>
<b>Résultats définitifs</b>		<b><u>794 202,44</u></b>		<b><u>3 184 927,52</u></b>		<b><u>3 979 129,96</u></b>

L'affectation du résultat 2021 présentée par ailleurs au Conseil Municipal du 6 avril 2022, propose d'affecter en grande partie l'excédent de fonctionnement à l'investissement (2,5 M€). Le Solde du résultat, soit 684 927,52 €, est affecté en Résultat de Fonctionnement Reporté.

Catherine Vatier